

Municipalité du Village de Roxton Falls

26, rue du Marché Roxton Falls, Québec, JOH 1E0 Tél. : (450) 548-5790 Courriel : roxton@roxtonfalls.ca

Rapport Concernant l'application du règlement sur la gestion contractuelle pour l'exercice financier 2023

Introduction

La Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs permet, depuis le 1^{er} janvier 2018, à une municipalité de fixer les règles régissant la passation de ses contrats dont le montant de la dépense est de 25 000\$ et plus, mais inférieur au seuil obligeant l'appel d'offres public.

La Municipalité du Village de Roxton Falls a adopté, le 4 septembre 2018, le Règlement #08-2018, sur la gestion contractuelle. Le règlement #02-2021, adopté le 7 juin 2021, vient également introduire des mesures favorisant les entreprises québécoises. Pour consulter le règlement sur la gestion contractuelle, vous pouvez consulter le site internet de la municipalité à l'adresse suivante : www.roxtonfalls.ca, sous l'onglet « Appel d'offres ».

Ce règlement a pour objet de prévoir des mesures pour l'octroi et la gestion des contrats accordés par la Municipalité, conformément à l'article 938.1.2 du *Code municipal* et de prévoir des règles de passation des contrats qui comportent une dépense d'au moins 25 000\$, mais inférieur au seuil de la dépense d'un contrat qui ne peut être adjugé qu'après une demande de soumission publique en vertu de l'article 935 du *Code municipal*.

Rapport concernant l'application du règlement sur la gestion contractuelle pour l'exercice financier 2023

De par l'article 938.1.2 du *Code municipal*, au moins une fois l'an, la municipalité dépose, lors d'une séance du Conseil, un rapport concernant l'application du Règlement sur la gestion contractuelle.

Au courant de l'année 2023, la Municipalité du Village de Roxton Falls a procédé à 3 appels d'offres publics. Un premier appel d'offres intitulé « Ouverture et entretien des chemins d'hiver pour 5 saisons » s'est conclu par une annulation, puisqu'aucun fournisseur n'a déposé de soumission.

Voici les détails des deux autres appels d'offres complétés:

Fournisseurs retenu	Objet du contrat	Valeur totale taxes incluses
TGBC Inc.	Ouverture et entretien des chemins d'hiver pour 3 saisons	318 641.73\$
Gestion DEXSEN Inc.	Réfection de la rue Ste- Marguerite	736 980.40\$

Au courant de l'année 2023, la Municipalité du Village de Roxton Falls a procédé à un appel d'offres sur invitation.

Voici les détails de l'appel d'offres complété :

11		
Fournisseurs retenu	Objet du contrat	Valeur totale taxes incluses
Huard Excavation Inc.	Travaux d'égout en tranchée	53 459.93\$

Au courant de l'année 2023, la Municipalité du Village de Roxton Falls a aussi octroyé certains contrats de gré à gré, pour un montant d'au moins 25 000\$, auprès des fournisseurs suivants :

<u>Fournisseurs</u>	<u>Objet</u>	Valeur totale taxes incluses
Construction Tri-Force Inc.	Construction d'un bâtiment accessoire (toilette / génératrice)	43 724.99\$
Excavation A.R. Valois Inc.	Travaux aménagement rond de virage – Rue Richard	28 087.12\$
Asphalte Bernier Inc.	Réfection asphalte	25 788.89\$

Plaintes

Au cours de l'année 2023, aucune plainte n'a été reçue concernant l'application du Règlement sur la gestion contractuelle de la Municipalité.

Sanctions

Aucune sanction n'a été appliquée concernant l'application du Règlement sur la gestion contractuelle de la Municipalité, au cours de l'année 2023.

<u>Conclusion</u> Chacun de ces octrois de contrat ont été faits dans le respect du Règlement sur la gestion contractuelle de la Municipalité du Village de Roxton Falls.
Rapport déposé lors de la séance ordinaire de conseil du 15 janvier 2024.
Préparé par :
Julie Gagné, gma Directrice générale et Greffière-trésorière